



# Le Petit Léchois

**Journal Décembre 2024**

**Numéro 10**





## Chers Léchoises et Léchois

Ce deuxième semestre voit l'achèvement des investissements, qui cette année, ont été conséquents. Il s'agit de la partie du mur du cimetière qui menaçait depuis un certain temps de s'écrouler et l'embellissement du mur de l'église, avec la réouverture de l'escalier qui existait à l'origine. Cela permettra une circulation douce et une meilleure harmonie dans le bourg en attendant l'aménagement de la place Charles Boyer.

Avant la rentrée nos agents ont œuvré à l'amélioration des portes de la cantine, il y aura moins de déperdition de chaleur en attendant, je l'espère la cuisine neuve aux normes....

Nous en reparlerons le moment venu, la structure intérieure serait financée par la Communauté de communes et la Commune aura tout le mobilier et l'assainissement à sa charge.

Suite aux réalisations du premier semestre nous avons pu inaugurer le 11 Août en présence de la Sénatrice Marie-Claude Varailas, Christophe Cathus Conseiller Régional, Jean-Michel Magne Conseiller Départemental le « Cœur de Village » qui est votre lieu de rencontre, de vie de la commune en quelque sorte . A vous d'improviser des activités conviviales. *Je veux citer à partir du mardi 7 janvier un atelier crochet : rendez-vous à 16 heures pour la mise en place. Il y a toujours les jeux de société le mercredi après-midi. A noter que cette activité a vu le jour il y a 10 ans. Le café associatif vous accueille le vendredi après 16 heures . N'hésitez pas à pousser la porte.*

Ce même jour nous inaugurons aussi la halle photovoltaïque. Cette construction permettra d'organiser des événements de plein air sans avoir peur que la pluie vienne tout gâcher !

Cette journée festive s'est poursuivie par le repas citoyen, gratuit pour les Anciens dans une ambiance très conviviale.

Je remercie tous les bénévoles de toutes les Associations qui se donnent beaucoup de mal pour animer la commune. Vous les encouragerez en participant largement aux événements organisés.

Je vous attends à la cérémonie des vœux qui aura lieu le samedi 18 janvier à la salle de La Glaneuse à 11 heures. Nous pourrons échanger autour d'un apéritif déjeunatoire.

Au seuil de cette nouvelle année, je vous présente mes meilleurs vœux de santé , bonheur et confiance dans cette période d'incertitude à tous les niveaux.

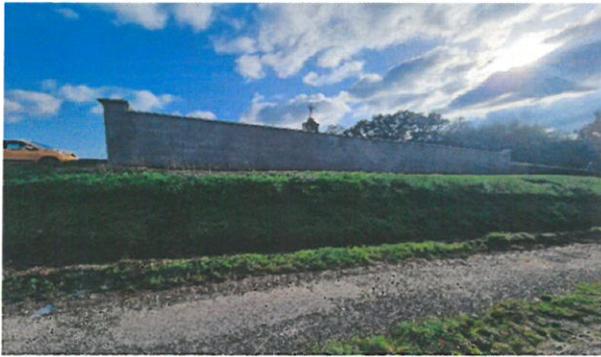
Belle et Heureuse année à tous

Le Maire  
Odette Chaigneau

## Travaux d'investissement

Nous arrivons au terme du programme des investissements 2024

### Mur du cimetière

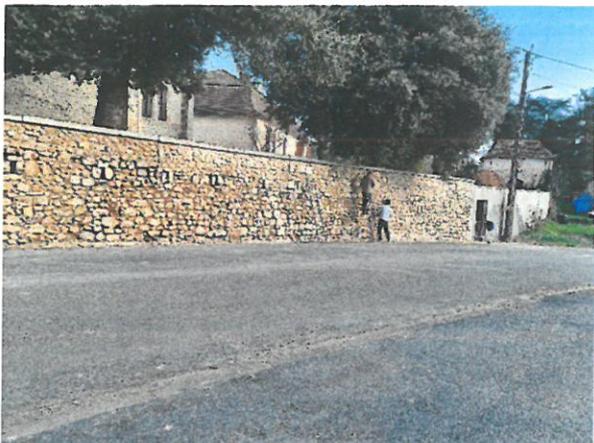


### L'entreprise Alain Dufraise

A remporté le marché pour la réfection de la portion de mur qui menaçait de s'écrouler.

### Mur de l'église





Nous avons prévu l'embellissement du mur qui longe l'église avec le percement de celui-ci pour retrouver le passage qui existait autrefois. Cela nécessite de refaire un escalier qui rejoint directement la place Charles Boyer.

## Travaux en régie

L'entrée de la cantine a été améliorée avec la rénovation des portes et l'ajout de deux marquises.



## Animations diverses

**Inauguration de la Halle Photovoltaïque et du « Cœur de Village »**

**11 Août pour la fête patronale**

**Inauguration des deux réalisations**



**En ce dimanche 11 Août nous avons eu la fierté d'inaugurer nos deux réalisations importantes pour le bien être des citoyens.**

**En présence de notre Sénatrice Madame Marie-Claude Varailles, Le Conseiller Régional Monsieur Christophe Cathus, Le Conseiller Départemental Monsieur Jean-Michel Magne et Le Conseil Municipal,**

**A 11 heures pour le café associatif et à 11 heures 30 pour la halle photovoltaïque.**

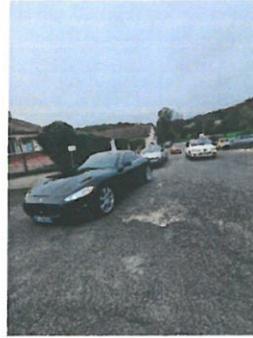
**Après avoir coupé les rubans, un apéritif était offert.**

**Ensuite un repas citoyen, gratuit pour les Anciens, a été partagé sous la halle dans une ambiance chaleureuse.**



## Le 6 octobre

Nous avons eu la visite d'un rassemblement de voitures anciennes de l'association Montponnaise présidée par M. Alain Gady lors d'une étape les menant sur la route de Napoléon.



## Le 13 Octobre

Le traditionnel repas porcelets à la broche du Comité de Jumelage a eu un vif succès.



## Les 25 et 26 Octobre Venue des Espagnols de Sardon de Duero

Après cinq années d'interruption suite à la COVID et les élections municipales en Espagne, nous avons pu renouer les contacts tissés depuis vingt ans (24 Avril 2004). En lien avec le Comité de Beaupouyet nous avons accueilli la délégation pour des moments toujours aussi intenses et conviviaux. A commencer par la visite du moulin de La Veyssière à Neuvic suivie du repas au restaurant le Marmitou. Nous nous sommes rendus ensuite à Monbazillac pour la visite du château avec une dégustation. La soirée s'est poursuivie tard dans la salle des fêtes avec un repas animé par « Las belutas dou Cantou » et une prestation de danses orientales qui a beaucoup diverti.

Dimanche matin c'était déjà le départ pour Sardon de Duero avec toujours un grand moment d'émotion.

Si tout va bien en cette année 2025 nous devrions leur rendre visite.





## Le 31 Octobre

Cœur de Village a fêté Halloween cet évènement a réuni beaucoup de monde, parents et enfants ont joué le jeu avec des déguisements tous impressionnants. Les bénévoles ont rivalisé d'imagination. Souhaitons que ces initiatives puissent perdurer.



## Cérémonie du 11 Novembre

Je remarque toujours un peu plus de participants aux cérémonies du souvenir. Bravo aux parents qui impliquent aussi leurs enfants pour que l'on n'oublie jamais.



La cérémonie s'est achevée par le traditionnel verre de l'amitié, offert par la Municipalité, que nous avons partagé au Cœur de Village.

## Le 23 Novembre

En hommage à Monsieur Fouillaret dit « Pierrot » Les Amis de Tresséroux avaient choisi de planter un arbre pour celui qui a tant fait pour sa commune et de manière désintéressée.

Ce chêne vert est planté sur le terrain cédé à la commune pour l'Euro symbolique par Monsieur Eric Gauffre. Cette transaction a été signée le 22 octobre par acte notarié. Nous pouvons le remercier chaleureusement car cet espace vert va bien améliorer les abords de la chapelle.



## 18 Décembre



En ce mercredi 18 décembre le groupe du VAL a fêté ses 10 ans d'existence.

Les réunions se font le mercredi après-midi pour du Tarot et du Scrabble. N'hésitez pas à vous joindre à eux dans la bonne humeur.

## 20 Décembre



La salle des fêtes était comble pour recevoir le Père Noël. Les enfants avaient écrit de belles cartes pour inviter les aînés de la commune. Ils ont entonné des chants, un goûter leur a été servi et « IL » est arrivé chargé de friandises et même de vélos offerts par l'Amicale Laïque. La fête a continué tard dans la soirée avec un buffet pour tous, une animation très appréciée. Merci à tous ceux qui ont permis que cette fête puisse se faire.

## Les Associations

### Comité de Jumelage

En ce qui concerne la seconde moitié des activités de l'année ce fut très positif :

- Le marché gourmand du 10 Août, malgré la chaleur a eu un certain succès.
- Le vide-grenier du 18 Août a été plus mitigé, moins d'exposants que d'habitude.
- Le repas porcelets à la broche, comme tous les ans a été un gros succès, nous avons été obligés de refuser des personnes car nous sommes contraints par la capacité de la salle des fêtes.
- La venue des Espagnols fin octobre fut un gros succès et cela grâce à toutes les personnes qui se sont investies (hébergement et traduction pour les visites )

Je tiens aussi à déplorer les dégradations sur de très nombreuses ampoules éclairant la halle.

N'hésitez pas à venir participer à l'assemblée générale qui aura lieu le 29 janvier 2025

à la salle de la mairie à 20 heures.

Je souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année à tous

Christian Bourbon tel : 06 30 23 27 37

### Association de chasse



#### *Vœux 2025 de la Société de Chasse*

Le bureau de la société de chasse communale vous souhaite ses meilleurs vœux pour 2025, en espérant que vous avez passé un bon début de saison 2024/2025.

A ce jour, notre équipe du G C a prélevé 64 sangliers. Il leur reste aussi un collier de cerf et de biche. Il a été aussi prélevé un certain nombre de chevreuils.

Pour information :

Comme l'année passée, la société de chasse organise un loto le vendredi 21 Février 2025, salle Gerbeau à Mussidan, venez nombreux.

Notre repas chasseurs sera prévu courant Mars 2025 à la salle des fêtes des Lèches à partir de 12 h 30. Comme d'habitude, pour le menu, faites confiance aux chasseurs et venez nombreux.

Le repas sera au prix de 20 euros pour les adultes et 10 euros pour les enfants de moins de 14 ans.

Informations utiles : Dernier lâcher de faisans, le 9/02/2025,

Pour l'achat de cartes journalières, s'adresser à Mme Annie Charles notre secrétaire, tél. 06.83.97.40.94

Inscriptions pour le repas auprès de Mr. GEORGES Philippe 06.85.21.08.75

Mr. GAUFFRE Eric 06.75.29.38.51

Mr. CLUZEAU Serge 06.89.33.82.08

Mme CHARLES Annie 06.83.97.40.94

## Les Amis de Tresséroux

En 2024, au mois de mai, L'Association Les Amis de la chapelle de Tresséroux a eu le plaisir d'accueillir Pauline ANDRE (clavecin, psaltérion, chant) et Romain CASTAGNET (luth et chant) lors d'un concert des plus apprécié par les très nombreux spectateurs. « La jauge autorisée était atteinte » !



En septembre les JEP, Journées Européennes du Patrimoine : la fréquentation est en baisse comme dans tous les sites.

Les 5 et 6 octobre l'Association CEDELART a exposé avec succès les nombreuses œuvres de ses artistes.

Le 23 novembre un hommage a été rendu à M. Roger FOUILLARET dit PIERROT qui discrètement et sûrement a œuvré pour que la chapelle ne disparaisse pas. Il a su éviter qu'elle soit démenagée pour être reconstruite aux Etats-Unis. Il a su convaincre tous ceux susceptibles de réaliser la sauvegarde de ce bâtiment édifié au XIIème siècle par les sœurs bénédictines de l'abbaye de LIGUEUX. C'est ainsi qu'au fil du temps avec la volonté et l'efficacité de tous la chapelle existe encore.

Un grand merci à Eric GAUFFRE qui a donné le terrain autour de la chapelle à La Commune pour l'Euro symbolique et qui a également nettoyé le pré pour la plantation de l'arbre



Un chêne vert, emblème de force, fidélité, majesté, sagesse, liberté, générosité, longévité a été planté. Les travaux ont été confiés à ZONE PEPINIÈRE, nous remercions vivement Clément et Nicolas DOCHE, responsables de cette nouvelle entreprise léchoise d'avoir offert non seulement leur prestation mais aussi l'arbre.



Ensuite Illo HUMFREY, médiéviste musicologue et baryton a interprété quelques chants pré-gregoriens et gregoriens des IVe et XIIe siècle. Nous avons tous pu apprécier combien la chapelle se prête au chant a capella.



En 2025 une exposition sera organisée par l'Association CULT'ART de ST LAURENT des HOMMES, des concerts seront également proposés. L'ensemble du programme de la saison 2025 sera présenté lors de l'Assemblée Générale en mars prochain.



La présidente et les membres du Conseil d'Administration des Amis de Tresséroux remercient vivement tous les participants, les adhérents et les généreux donateurs qui soutiennent les animations à la chapelle. Que cette nouvelle année apporte à tous et à vos proches santé, bonheur et sérénité avec de sympathiques rencontres à Tresséroux.

**Arlette Thouvenin**

## Cœur de Village



Notre Café Associatif a ouvert le vendredi 28 juin 2024. Les adhérents ont pu se retrouver et échanger tous les vendredis comme prévu. Il s'est avéré utile d'offrir une deuxième ouverture hebdomadaire, les dimanches, qui a été possible jusqu'à la mi-novembre : Parties de pétanque, échanges d'informations, de bons plans autour d'un verre ou non, ont permis de faire des connaissances.

Le 4 Août, belle tablée autour d'un repas réunionnais. Que du bonheur pour les participants. Merci à Guénël et sa maman ainsi qu'à Jessy pour avoir mis à disposition leurs compétences au service de la réussite de ce moment .

La soirée Halloween du 31 octobre a connu un vif succès ( adultes et enfants costumés et maquillés) autour de mets en rapport avec le thème.

Réservations au complet pour la dégustation d'huîtres du 13 décembre.

Le groupe du V.A.L., qui vient de fêter ses 10 ans, se réunit toujours le mercredi après-midi autour des jeux de société ; notamment le Tarot et le Scrabble .

Les membres du bureau remercient tous les adhérents qui ont permis la mise en route de ce beau projet.

Des suggestions d'animations sont en instance. Il faudra réfléchir à leur mise en œuvre. Toutes les propositions seront les bienvenues.

Un atelier crochet aura lieu un mardi sur deux. **La première rencontre sera le mardi 7 janvier à seize heures.**

**La prochaine assemblée générale est fixée au jeudi 7 février 2025 à 20 heures 30 à la salle du Conseil de la mairie.**

L'élection d'un nouveau bureau fera partie des points de l'ordre du jour (venez avec vos propositions, votre conception de ce lieu de convivialité qui doit rester au plus près des souhaits de chacun.)

Les petites mains des écoliers ont participé à la conception du panneau d'entrée du Café Associatif. Merci aux parents qui ont fourni la plaque et/ou l'ont mise en valeur.

Meilleurs vœux à tous et réussite à vos projets pour 2025.

**Patrice Bardot**

## Amicale Laïque



Voici les fêtes de fin d'année, Père Noël et Mère Noël sont passés à l'école, les enfants et les grands étaient ravis.

Un paquet de friandises pour chaque enfant, des vélos et des ballons pour l'école.

Beaucoup de monde s'est réuni autour du vin chaud. La soirée fut très chaleureuse.

Un grand merci à toutes les personnes, qui, comme toujours, s'investissent sans ménagement.

Nous pouvons avancer quelques dates pour 2025

- Février : Carnaval
- Mai : Fête du printemps
- Juin : Kermesse de l'école

**Serge Doche**

## DÉFENSE DE LA FORÊT DU LANDAIS



MEILLEURS VOEUX 2025

Mail : [def.foretlandais24@gmail.com](mailto:def.foretlandais24@gmail.com)

[defense.dronne.double@gmail.com](mailto:defense.dronne.double@gmail.com)

[forces\\_perigord@laposte.net](mailto:forces_perigord@laposte.net)

**Monique Gauffre**

# La fibre est arrivée sur la commune , il faudra veiller à l'élagage

## ● L'élagage garantit l'accès de tous au service public de la Fibre

**L'élagage régulier de la végétation aux abords du réseau déployé en aérien garantit la qualité du service de télécommunications et la sécurité des personnes et des biens.**

La végétation qui endommage le réseau (par chute d'arbre, de branches ou frottement sur les câbles...), qui empêche sa maintenance ou le raccordement d'un usager à la Fibre est une cause importante de service de téléphonie et d'Internet dégradé voire coupé.

Ce risque, accentué par les phénomènes climatiques violents, peut s'avérer lourd de conséquence pour les usagers, notamment pour leur sécurité en cas d'urgence (personnes dépendantes isolées, télétransmissions coupées, alarmes inactives, etc.)

**Un élagage régulier et conforme aux normes en vigueur constitue donc un enjeu majeur pour la qualité et la pérennité du service public de la Fibre qui a vocation à remplacer le réseau de télécommunications cuivre d'ici 2030.**

### La responsabilité du propriétaire est engagée

1- Les propriétaires des arbres et de toute végétation sont responsables de leurs entretiens

2- Un réseau coupé par une branche engage la responsabilité du propriétaire de l'arbre

3- Dans le cadre des contrats d'assurance Habitation, la responsabilité civile du propriétaire peut prendre en compte les dommages causés par ses arbres (se renseigner auprès de l'assureur).

### Que dit la Loi ?

Article L.51 du Code des postes et des communications électroniques :

«Les opérations d'entretien des abords d'un réseau ouvert au public permettant d'assurer des services fixes de communications électroniques, telles que le débroussaillage, la coupe d'herbe, l'élagage et l'abattage, sont accomplies par le propriétaire du terrain, (...) que le réseau soit implanté sur la propriété ou non et, que la propriété soit riveraine ou non du domaine public»

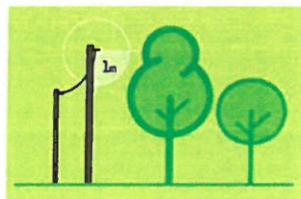
Si le propriétaire ne réalise pas les travaux d'élagage, ce même article autorise, après notification au propriétaire et au Maire, l'exploitant du réseau à procéder aux opérations d'entretien aux frais du propriétaire.

### La distance d'élagage dépend des réseaux présents sur les poteaux

- Les poteaux et câbles des réseaux de télécommunications (exploités par Orange et NATHD) doivent être complètement dégagés de toute végétation d'au moins un mètre.

- En cas d'infrastructure mutualisée avec le réseau électrique, la distance d'élagage dépend du type de ligne électrique. Dans ce cas, rapprochez-vous d'ENEDIS afin de connaître les règles d'élagage à appliquer.

**ATTENTION : Aucun élagage ne doit être entrepris aux abords des lignes électriques sans accord préalable d'ENEDIS. De plus, une habilitation est requise pour travailler dans un environnement électrique.**



### Comment s'assurer des normes d'élagage à respecter ?

la Déclaration de Travaux à proximité de réseaux (DT-DICT) est la solution la plus fiable. Elle permet d'obtenir un retour exhaustif de l'ensemble des exploitants des réseaux sur les normes et réglementations en vigueur

+ d'info sur le site de l'Ineris : [www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr](http://www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr)

### Les bonnes pratiques de l'élagage

- Faire appel à un professionnel pour limiter les risques d'accident en cas d'élagage complexe
- Ne jamais monter sur les poteaux
- En plus des lignes, dégager aussi les accès au niveau des poteaux car les opérateurs peuvent intervenir avec des nacelles pour les opérations d'exploitation du réseau (maintenance, raccordement...).
- Entretien régulièrement la végétation avant qu'elle ne soit trop près des lignes et des poteaux (de septembre à mars de préférence)
- Anticiper, ne pas planter sous les lignes ou trop près des poteaux ou en tenant compte des distances à respecter une fois les plantations arrivées à maturité.
- Il n'est pas demandé d'abattre les arbres, seule la végétation qui ne respecte pas les normes de distances est à élaguer.

# Aides aux travaux d'amélioration de l'habitat



**Besoin de travaux d'amélioration de votre habitat ?  
Isle Rénov vous accompagne !**

Comment réduire vos factures énergétiques ? Comment améliorer le confort thermique de votre logement ? Quels sont les travaux à réaliser en priorité ? Quels travaux d'adaptation réaliser pour rester chez soi dans de bonnes conditions ? Quelles aides financières pour votre projet ?

Vous vous posez ces questions ? Entre la multiplicité des propositions commerciales et la complexité des aides financières, il n'est pas évident de s'y retrouver !

Pour que vous ne soyez pas seuls face à ces questions, votre communauté de communes a créé l'opération Isle Rénov, animée par le Pays de l'Isle en Périgord. Le Pays est agréé « Mon accompagnateur Rénov » : il vous conseille dans la définition de votre projet de travaux et vous accompagne dans le montage du dossier d'aide financière auprès de l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat (ANAH). L'opération Isle Rénov concerne le territoire des communautés de communes Isle Vern Salembre, Isle et Crempse en Périgord et Isle Double Landais.



## Les aides de l'ANAH

- Pour les travaux de rénovation énergétique globale, l'aide MaprimeRénov de l'ANAH est fortement revalorisée : pour les propriétaires ayant des ressources modestes, elle peut atteindre de 60 % à 90 % du montant HT des travaux, et l'accompagnement est gratuit.
- Pour les travaux d'adaptation à la perte d'autonomie, une nouvelle aide MaprimeAdapt est créée, rassemblant l'aide de l'ANAH, des caisses de retraites et du crédit d'impôt. Le parcours est simplifié, un seul dossier suffit ! Pour les propriétaires ayant des ressources modestes, elle peut financer entre 50 et 70 % du montant HT des travaux, et l'accompagnement est gratuit.

*Les aides de l'ANAH peuvent également concerner les travaux d'amélioration des logements locatifs, et les projets de rénovation énergétique des propriétaires occupants ayant des ressources plus élevées.*

**Attention, les demandes de financement doivent être faites avant la réalisation des travaux !**

## Vous souhaitez vous renseigner ?

Contactez le Pays :

→ par téléphone au 05 53 35 13 53

→ par mail à l'adresse [habitat@pays-isle-perigord.com](mailto:habitat@pays-isle-perigord.com)

Vous pouvez également prendre rendez-vous pour nous rencontrer lors d'une de nos permanences mensuelles à Mussidan, Montpon Ménésterol, Saint Astier, Neuvic ou Villambard.



## Conseils de prévention des cambriolages



LA LUTTE CONTRE CAMBRIOLAGES : LES BONS RÉFLEXES



## Nouveau service SUEZ

Suite à la récente ouverture du service digital de **SUEZ** pour les pétitionnaires/usagers (du secteur communes du mussidanais seulement) relatives aux demandes suivantes :

- diagnostic ANC dans le cadre d'une vente,
- rapport de conception (PC ou réhabilitation),
- rapport de bonne exécution (avant de recouvrir les travaux d'ANC);

voici la marche à suivre pour les demandes de contrôles en autonomie par les usagers via notre site internet. A l'issue des informations complétées, les usagers sont rappelés par les téléconseillers **dans les 48h**.

Dorénavant les clients pourront effectuer ces demandes de rdv par le site [www.toutsurmoneau.fr](http://www.toutsurmoneau.fr), menu « **SOUSCRIRE un contrat** » / « **Demander un diagnostic assainissement** ».

Ils devront renseigner les informations nécessaires à leur demande, recevront à la clôture de leur demande un mail récapitulatif leur demande et leur mentionnant aussi le tarif pratiqué pour la prestation demandée (**Pour rappel : le règlement des rapports de conception et bonne exécution sont émis par la CCICP; seules les demande de diagnostics ANC dans le cadre d'une vente sont facturés par SUEZ**).

<b>SOUSCRIRE un contrat</b>	<b>TOUT SAVOIR</b> sur mon eau	<b>PRÉSERVER</b> l'eau	✱ Handicap
<b>LOGEMENT DÉJÀ RACCORDÉ</b> Souscrire un contrat d'eau <b>Demander un diagnostic assainissement</b>	<b>LOGEMENT NON RACCORDÉ</b> Me raccorder à l'eau potable Me raccorder à l'assainissement	<b>LES SERVICES SUEZ</b> Nos solutions en cas de fuite d'eau en maison Nos solutions en cas de fuite d'eau en appartement Dépannage et réparation plomberie	

### Détail pratique

Pourriez-vous penser à l'accessibilité et la visibilité de votre boîte aux lettres. Car nous rencontrons parfois des difficultés lors de nos distributions .

**Suite au recensement** la population totale est passée à **390 habitants**

### Vœux de la Municipalité

La traditionnelle cérémonie des vœux aura lieu le **samedi 18 janvier à 11 heures à la salle « La Glaneuse »**

Suivie d' un apéritif déjeunatoire. Toute l'équipe et moi-même comptons sur votre présence.

Les informations et alertes de la commune sur **PanneauPocket**





**GRATUIT**  
**ANONYME**  
**SANS PUBLICITÉ**

Pensez à télécharger l'application gratuite PANNEAU POCKET pour recevoir en temps réel les informations de la commune. Cette application est financée par la Communauté de communes.

## Renseignements pratiques

<b>Police/ gendarmerie : 17</b>	<b>Horaires d'ouverture de la mairie</b>
<b>Pompiers : 18 ou 112</b>	Lundi matin sur rendez-vous de 9 h à 12 h
<b>Pharmacie de garde : 3237</b>	Lundi et mercredi après- midi : 13 h 30 à 17 h 30
<b>Samu : 15</b>	Vendredi de 9 h à 12 h

**Maison France Service : 05 53 81 05 06**

**Mairie : 05 53 80 11 31 Adresse : 52, place du Dolmen Les Lèches 24400**

**Adresse mail : [mairie.lesleches@wanadoo.fr](mailto:mairie.lesleches@wanadoo.fr) Site de la commune : [les-leches.fr](http://les-leches.fr)**

## Etat civil

### NAISSANCES :

FAYOLAS Estéban  
A Périgueux 12 mars 2024

ROSA Marceau Didier Patrick 24 mai 2024

### MARIAGES :

LE GALLO Gérard Emmanuel Henri Marie  
Et HAMAOUI Myriam 18 janvier 2024

PIAZZA Bernard Pierre André Marie Albert  
Et BONHOMME Magali Paule Marie 17 août 2024

SICAIRE Nicolas Frédéric  
Et LAPORTE Jessica Christiane Valencia 25 mai 2024

### DECES :

MORREEUW Annie  
A Périgueux 18 février 2024

PAIGNON Andréa  
A St Médard de Mussidan 13 février 2024

VERGNAULT Pierre Guy 26 septembre 2024